





Madame, Monsieur,

Déjà il nous faut penser à la prochaine rentrée. Vous trouverez dans cette pochette les documents relatifs à sa préparation. Les documents à compléter sont à remettre <u>impérativement à l'enseignant de votre enfant avant</u> le 14 juin.

Ces circulaires sont également disponibles sur le site de l'école

Nouveau cette année! Dans un esprit écologique et pratique, les signatures du contrat de scolarisation et de <u>l'avenant financier</u> se font en mode électronique, directement sur EcoleDirecte. Les documents doivent être impérativement signés avant la rentrée. <u>Chaque parent doit le signer sur son propre espace EcoleDirecte.</u>

La rentrée aura lieu <u>le lundi 2 septembre 2024 à 9h pour les classes élémentaires et à 9h30 pour les classes</u> maternelles.

<u>L'accueil des enfants de Petite Section se fait sur deux journées</u> : les lundi 2 et mardi 3 septembre. L'enseignant de votre enfant vous communiquera la date de rentrée de votre enfant.

Les enfants de maternelle avec leurs parents seront accueillis dans leur classe pour une pré-rentrée, le jeudi 29 août 2024 de 10h30 à 12h.

L'accueil périscolaire fonctionnera dès le premier jour d'école, uniquement le soir. Vous trouverez au verso de ce document un rappel des horaires.

Les listes des classes seront diffusées dès le 12 juillet sur le panneau d'affichage, à l'entrée de l'école.

Peu de changements interviennent dans la composition de l'équipe enseignante pour l'année prochaine. M. Maxime LEFEUVRE concrétise son projet et prend la direction de l'école Ste Anne de Casson, Mme Lydia GUILLET revient sur un temps partiel, Mme Catherine BOUDET ne sera plus en poste. Trois nouveaux enseignants seront donc accueillis à la rentrée.

Le tableau ci-dessous présente l'organisation pédagogique qui sera mise en place.

Classe	Enseignant	
TPS/PS	Mme Maryse DURAND et Mme Valérie GUILLET	
TPS/PS	Mme Claire GUILES SANTAMARIA	
PS/MS	Mme Valérie RAFFIN	
MS	Mme Elisabeth GIRARD	
GS1	Mme Charlène BARBIER	
GS2	Mme Manuela NOUAIS et (Nomination en cours)	
CPA	Mme Christina HUGUET	
СРВ	Mme Delphine DUMOULIN	
CE1A	Mme Lucie BALLEREAU	
CE1B	Mme Sandrine LE GLOAHEC	
CE1/CE2	(Nomination en cours)	
CE2A	Mme Nelly ROUSSEAU et (Nomination en cours)	
CE2B	Mme Jeanne LEIGNIEL	
CM1A	Mme Cindy POTIRON	
CM1B	Mme Lydia GUILLET et (Nomination en cours)	
CM2A	Mme Bénédicte VAILLE	
CM2B	Mme Elise BARON NEIDHARDT et (Nomination en cours)	
Enseignante spécialisée	Mme Valérie KERLEO	

En cette fin d'année, j'adresse un merci particulier aux parents qui s'investissent dans la vie de l'école, au sein des associations que sont l'OGEC ou l'APEL, pour encadrer la catéchèse, ou tout simplement pour soutenir la mise en œuvre de nos projets auprès des enfants. L'école ne pourrait fonctionner sans vous.

Vous souhaitant à tous de passer d'excellentes vacances d'été, je vous donne rendez-vous à la rentrée et vous prie de croire à mes sentiments les meilleurs.

La directrice

## Informations pratiques - Rappels

(année scolaire 2024/2025)

Dans l'intérêt de tous, merci de respecter strictement ces horaires.

		Maternelle*	Elémentaire
Matin	Accueil périscolaire	7h30-8h50	7h30-8h50
		Rue Marquis de Saffré ou	Boulevard de la Gare
		Boulevard de la Gare	
	Début de cours	9h	9h
		Accueil à la porte de la classe à 8h50	Accueil au portail à 8h50
	Fin des cours **	12h	12h
		Sortie à la porte des classes	Sortie au portail
Pause méridienne	L'appel pour la cantine est fait tous les matins en classe. Nous devons transmettre les chiffres au cuisin avant 10h.  Après 10h, il n'est plus possible d'inscrire un enfant. De même, pour un enfant inscrit qui ne déjeunerait pa la cantine, le repas sera facturé (sauf enfant malade).		
Après-midi	Début des cours	13h30	13h30
		Accueil à la porte de la classe à 13h20	Accueil au portail à 13h20
	Fin des cours	12h	12h
		Sortie à la porte des classes	Sortie au portail
	Accueil périscolaire	17h-19h	17h-19h
	·	Rue Marquis de Saffré ou	Boulevard de la Gare jusqu'à 18h
		Boulevard de la Gare	Rue Marquis de Saffré après 18h

<sup>\*</sup> En maternelle, pendant les heures de classe, l'accès se fait uniquement par le Boulevard de la Gare.

<sup>\*\*</sup> Un enfant encore présent à l'école 10 minutes après la classe sera conduit à la cantine et le repas sera facturé.